D'après la situation que vous avez décrite, vous êtes a priori éligible à ces aides. Ces résultats sont fondés sur les seules informations que vous avez indiquées et ne constituent en aucune façon un engagement de la part des organismes cités.

PRÊT DE VÉHICULE
ESPACE INSERTION

L'aide « prêt de véhicules » est destinée aux bénéficiaires du RSA rencontrant des freins à la reprise d'emploi ou à l'entrée en formtion qualifiante du fait de l'absence de moyen de transport (transport en commun et/ou véhicule) en proposant la mise à disposition gracieuse et emporaire d'un véhicule du CD28

Critères d'éligibilité :
- Bénéficiaire du RSA
- Être en situation de (re)prise d'emploi ou d'accès à une formation qualifiante
- Résider en Eure-et-Loir